La Sauvegarde
FINISTÈRE

LA PROTECTION DES DONNEES

Dans le cadre de votre accompagnement, l'établissement/service qui vous accompagne recueille et utilise certaines informations vous concernant. Ces informations sont nécessaires pour assurer votre accompagnement et le suivi de votre dossier. Les données sont utilisées uniquement pour répondre aux besoins d'accompagnement et aux obligations réglementaires.

COMBIEN DE TEMPS VOS DONNEES SONT-ELLES CONSERVEES ?

Vos données sont conservées pendant toute la durée de l'accompagnement. Après votre départ ou la fin de votre accompagnement, votre dossier est archivé pendant **10 ans**. Au-delà de cette période :

- les dossiers administratifs sont versés aux services compétents du Département, auprès desquels vous pouvez demander l'accès à votre dossier et une copie ;
- les documents relevant d'une procédure judiciaire sont conservés par le tribunal et peuvent être consultés sur place, selon les règles applicables.

QUI PEUT AVOIR ACCES A VOS INFORMATIONS ?

Seuls les professionnels qui vous accompagnent peuvent accéder aux informations dont ils ont besoin pour réaliser leur mission.

L'accès aux informations dépend du rôle de chaque professionnel et de sa place dans votre accompagnement. Par exemple, un éducateur et un psychiatre n'ont pas accès aux mêmes informations. Les professionnels qui vous suivent plus directement, comme vos référents, peuvent avoir accès à davantage d'informations si cela est nécessaire à votre accompagnement.

Dans certaines situations, certaines informations peuvent également être partagées avec des professionnels ou partenaires autorisés, uniquement lorsque cela est nécessaire à votre accompagnement.

QUELS SONT VOS DROITS ?

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous disposez de plusieurs droits concernant vos données :

- le droit d'accéder à vos données;
- de demander la rectification de vos données;
- le droit de demander d'effacer vos données, dans les conditions prévues par la loi ;
- le droit de vous opposer à certains traitements, lorsque c'est juridiquement possible ;
- le droit de demander la limitation de traitement ;
- le droit à la portabilité de vos données, lorsque ce droit est applicable.

Comment exercer vos droits ?

📧 Par email : contact@adsea29.org ou le mail de l'établissement/service.

📬 Par courrier : La Sauvegarde - ZA de Kergonan - 14 rue de Maupertuis - 29200 Brest ou l'adresse postale de l'établissement/service.

🏢 Ou sur place au sein de la Direction Générale ou de l'établissement/service.

⇒ Votre demande doit être écrite, datée et signée.
⇒ Un justificatif d'identité peut être demandé si nécessaire.
⇒ Un formulaire est disponible sur demande auprès de l'établissement/service si vous le souhaitez.

Sous quel délai vous aurez une réponse ?

🗓️ Réponse sous 1 mois maximum

⏳ Ce délai peut être prolongé jusqu'à 3 mois (si la demande est complexe ou multiple) -> Dans ce cas, vous serez informé(e).

🏥 Pour une demande de dossier médical ou de données de santé, la réponse est apportée dans un délai maximum de 8 jours et au plus tôt dans les 48 heures. Si les informations demandées datent de plus de 5 ans, le délai de réponse peut aller jusqu'à 2 mois.

Sous quelle forme vous recevrez une réponse ?

🧍‍♀️ En main propre (privilégié)

📧 Par email (possible sous condition)

📮 Par courrier recommandé (possible sous condition)

Combien ça coûte ?

✓ Gratuit (Sauf demandes abusives ou répétées)

Quels sont vos possibilités de recours ?

Si votre demande est refusée on vous explique pourquoi. Si vous n'êtes pas d'accord ou considérez que votre demande n'a pas été correctement traitée vous pouvez :

⇒ Saisir la CNIL :
3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
Le numéro de téléphone de la CNIL est 01 53 73 22 22
Le contact sur Internet de la CNIL est https://www.cnil.fr/webform/nous-contacter

CNIL. COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE & LIBERTÉS

⇒ Exercer un recours auprès des tribunaux.

COMMENT EN SAVOIR PLUS SUR VOS DONNEES ?

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données ou pour exercer vos droits :

1. Vous pouvez accéder sur demande à l'information détaillée « Annexe - protection des données à caractère personnel et exercice des droits ».
2. Vous pouvez échanger avec les professionnels de l'établissement/service.
3. Vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données : dpo@adsea29.org.

30/10/2026

La Sauvegarde
FINISTÈRE

LES OUTILS NUMERIQUES POUR PROTEGER ET ECHANGER VOS DONNEES

Pour protéger vos données personnelles et de santé, La Sauvegarde 29 utilise des outils numériques sécurisés. Ils permettent de conserver, consulter, échanger ou partager les informations nécessaires à votre accompagnement, dans le respect de la confidentialité et du secret professionnel.

Le Dossier Unique Informatisé (DUI)
Le DUI est l'espace sécurisé dans lequel sont regroupées les informations et les documents liés à votre accompagnement. Il permet aux professionnels habilités de consulter et de renseigner votre dossier en fonction de leur rôle et de leurs besoins. Les données sont hébergées dans un environnement sécurisé répondant aux exigences **HDS (Hébergement de Données de Santé)**.

« Please » – les échanges avec le Département
Cette plateforme sécurisée permet à notre établissement d'échanger avec le Département les informations et documents nécessaires à ton accompagnement. Les informations transmises sont accessibles uniquement aux professionnels habilités.

« Mon espace santé » – vos informations de santé
Mon espace santé est un service public qui permet de conserver et de partager vos informations de santé de manière sécurisée. Si cela est nécessaire à ton accompagnement, les professionnels habilités peuvent consulter ton espace et y déposer des documents utiles à ton suivi. Tu peux également gérer les accès à vos informations.

La Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)
La MSS permet aux professionnels habilités d'échanger vos informations de santé de manière sécurisée et confidentielle. Elle peut également permettre de vous envoyer des informations de santé de manière sécurisée.

L'Identité Nationale de Santé (INS)
L'INS permet de vérifier votre identité afin d'éviter les erreurs lors de l'utilisation et du partage de vos informations de santé. Elle facilite également les échanges entre les professionnels autorisés qui participent à votre accompagnement.

Ces outils sont utilisés uniquement lorsque cela est nécessaire à votre accompagnement et dans le respect de la confidentialité de vos données.

Pour plus d'informations, vous pouvez échanger avec les professionnels qui vous accompagnent.

30/10/2026